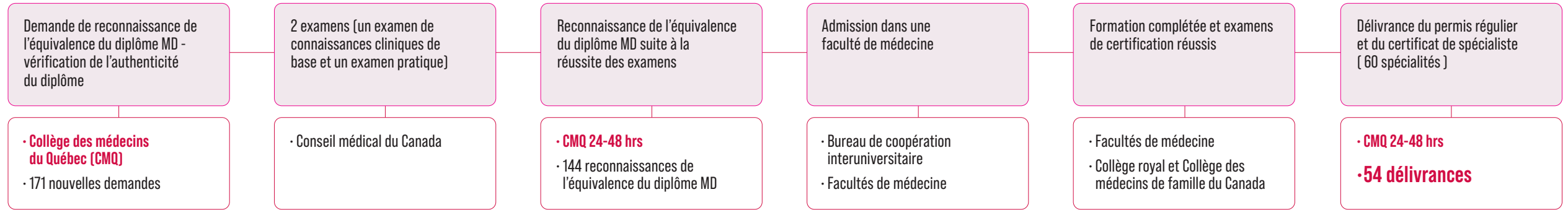


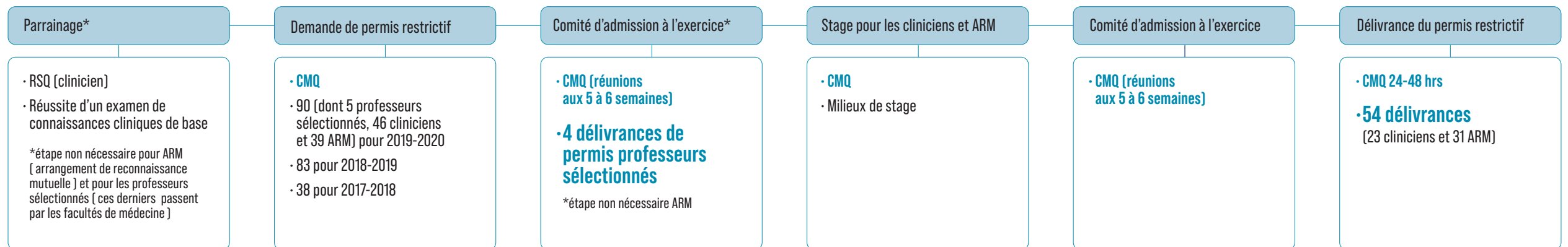
## PERMIS RÉGULIER



Chaque candidat chemine à son propre rythme [ notamment au niveau de la réussite des examens ]

## PERMIS RESTRICTIF

- Médecin en pratique active avec formation postdoctorale globalement équivalente à celle exigée au Québec pour la spécialité médicale visée (60 spécialités)
- Avec un certificat de spécialiste (ou titre équivalent) dans la discipline médicale visée
- Exercice dans la discipline médicale visée pendant 12 mois au cours des 2 dernières années



Variable, selon candidat et RSQ

→ 92 jours (tient compte notamment de la rapidité du candidat à fournir les documents demandés) → Nombre de jours entre la demande de permis restrictif et l'autorisation, par le comité d'admission à l'exercice, de poursuivre la démarche vers l'étape du stage.

→ 272 jours (tient compte de disponibilité du milieu de stage, disponibilité du candidat, délai d'immigration de 90 jours et 90 jours de stage) → Nombre de jours entre l'autorisation du CAE de poursuivre les démarches et la délivrance du permis par le CAE.